

Fiche Métier : RÉGISSEUR GÉNÉRAL

1. Intitulé du métier

Régisseur général

Autres appellations :

- directeur technique,
- chef de régie,
- régisseur en chef.

2. Code(s) ROME

[L1509](#) - Régie générale

3. Définition du poste

Le Régisseur général est responsable de la coordination technique globale d'un spectacle, d'un événement ou d'une production audiovisuelle. Il supervise l'ensemble des corps de métier techniques (son, lumière, vidéo, scénographie, machinerie) et assure la liaison entre les équipes artistiques et les équipes techniques, depuis la préparation jusqu'à la représentation ou la livraison finale.

4. Missions principales

- **Analyse technique du projet** : Lecture et interprétation des dossiers techniques, évaluation des besoins en matériel et en personnel pour chaque corps de métier.
- **Planification et coordination** : Établissement des plannings de montage, de répétitions et de démontage, coordination des interventions des différentes équipes techniques.
- **Gestion des prestataires** : Sélection, contractualisation et suivi des prestataires techniques (sociétés son, lumière, vidéo, scène) en lien avec le budget alloué.
- **Sécurité** : Veille au respect des normes de sécurité sur le lieu de production ou de spectacle, gestion des habilitations et des protocoles de sécurité électrique et scénique.
- **Conduite du spectacle ou de l'événement** : Supervision en temps réel du déroulement technique du spectacle ou de l'événement, gestion des imprévus et des incidents techniques.

5. Compétences requises

- **Techniques polyvalentes** : Connaissance approfondie de l'ensemble des disciplines techniques du spectacle (son, lumière, vidéo, machinerie, électricité scénique).
- **Managériales** : Capacité à diriger et à coordonner des équipes pluridisciplinaires, à arbitrer les priorités et à maintenir une ambiance de travail constructive sous pression.
- **Budgétaires** : Maîtrise de la gestion d'un budget technique, de la négociation avec les prestataires et du suivi des dépenses.
- **Réglementaires** : Connaissance des normes de sécurité ERP, des règles d'installation électrique scénique et des obligations légales liées aux établissements recevant du public.
- **Relationnelles** : Excellente communication avec les équipes artistiques, les directeurs techniques de salle, les prestataires et les équipes de production.

6. Conditions de travail

- **Environnement** : Scènes de spectacle, salles de concert, festivals, plateaux de télévision, événements d'entreprise ou tournages audiovisuels selon les projets.
- **Horaires** : Très irréguliers, avec des périodes de travail intenses lors des montages, des répétitions et des représentations, souvent le soir et le week-end.
- **Déplacements** : Très fréquents, notamment pour les régisseurs généraux de tournée qui suivent les productions de ville en ville.
- **Responsabilités** : Poste à très forte responsabilité, impliquant la sécurité des personnes, la gestion des budgets et la réussite technique des productions.

7. Formation et parcours professionnel

- **Niveau requis** : Bac+2 à Bac+3 en techniques du spectacle, régie, audiovisuel ou production scénique (BTS Techniques du spectacle, licence professionnelle).
- **Expérience** : Une expérience significative comme régisseur spécialisé (son, lumière ou plateau) est généralement indispensable avant d'accéder au poste de régisseur général.
- **Évolution** : Vers des postes de directeur technique de salle ou de structure, de consultant technique ou de directeur de production événementielle.

8. Perspectives et tendances du métier

- **Événementiel hybride** : Généralisation des dispositifs combinant scène physique et diffusion en ligne, complexifiant la coordination technique et les compétences attendues du régisseur général.
- **Durabilité** : Prise en compte croissante des enjeux environnementaux dans la gestion des productions (réduction de la consommation énergétique, gestion des déchets, mobilité durable).
- **Nouvelles technologies scéniques** : Intégration de dispositifs innovants (mapping vidéo, LED walls, lumières motorisées connectées) nécessitant une mise à jour constante des compétences.
- **Demandes du marché** : Soutenues par la vitalité du secteur du spectacle vivant, des festivals et de l'événementiel professionnel en France.

9. Rémunération

- **Variable** : Selon le secteur (spectacle vivant, événementiel, audiovisuel), le statut (intermittent du spectacle, CDI, freelance) et l'envergure des productions.
- **Estimation** : Entre 28 000 € et 40 000 € brut annuel selon l'expérience et la taille des productions gérées, avec des rémunérations plus élevées sur les grandes tournées ou les événements internationaux.

10. Conclusion

Le Régisseur général est la clef de voûte de l'organisation technique d'un spectacle ou d'un événement. Sa polyvalence technique, son sens du management et sa capacité à gérer des situations complexes sous pression en font un professionnel indispensable à la réussite de toute production ambitieuse. Ce métier exigeant, riche en responsabilités et en diversité, offre des perspectives d'évolution solides dans l'ensemble des industries créatives.